

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1854-1855.*

(NOUVELLE SÉRIE.)

---

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue Centrale-St-Pierre, 20.

---

1855.



DESCRIPTION  
DE  
DEUX NOUVELLES ESPÈCES D'ÉLATÉRIDES  
(INSECTES COLÉOPTÈRES),

par  
E. MULSANT et GUILLEBEAU.

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 juin 1854.

---

**Cardiophorus curtulus.**

Entièrement d'un noir luisant ; peu pubescent. Prothorax offrant vers le milieu sa plus grande largeur ; tronqué au devant de l'écusson ; fendu longitudinalement vers chaque sixième externe de la base ; sillonné à l'extrémité de la ligne médiane. Ecusson sillonné. Elytres à stries ponctuées : les troisième et quatrième raccourcies postérieurement. Intervalles finement pointillés, ruguleux : les troisième et cinquième postérieurement unis et relevés en carène. Dessous du corps pointillé, garni d'une pubescence pulvérulente. Ongles d'un livide roussâtre.

Long 0,0067 (5 l.) — Larg 0,0022 (1 l.).

Corps suballongé ; entièrement noir ; peu distinctement pubescent et luisant, en dessus. Tête convexe ; convexement déclive en devant ; pointillée. Epistome arqué et à peine rebordé à son bord antérieur. Mandibules, palpes et antennes, noirs : ces dernières prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax : les quatrième à dixième articles, dentés au côté interne : les sixième et suivants, graduellement rétrécis. Prothorax élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié, plus faiblement rétréci ensuite ; prolongé en arrière aux angles postérieurs ;

tronqué à la base, au devant de l'écusson, échancré entre cette troncature et chaque angle postérieur; rayé, vers chaque sixième externe de la base, d'une ligne sulciforme, un peu obliquement longitudinale, parallèle au bord externe, avancée environ jusqu'au cinquième postérieur; à peu près aussi long sur son milieu, qu'il est large à la base; sans rebord sur les côtés, si ce n'est aux angles postérieurs; médiocrement convexe; sillonné à l'extrémité de la ligne médiane; un peu déprimé ou inégal vers la base, entre les deux fentes sulciformes précitées; offrant au devant de la moitié médiaire du bord postérieur les traces d'un sillon en arc transverse; pointillé ou très-finement ponctué ou pointillé; noir; garni de poils obscurs, courts et indistincts. *Ecusson* cordiforme; noir; pointillé; peu pubescent; longitudinalement rayé. *Elytres* deux fois à deux fois et quart aussi longues que le prothorax; faiblement et subgraduellement élargies jusqu'à la moitié, pareillement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, puis plus sensiblement jusqu'à l'angle sutural; étroitement rebordées; peu convexes; noires; à neuf stries ponctuées: la quatrième et surtout la cinquième plus profonde en avant: la sixième, presque réduite à une rangée de points sur le calus huméral: les septième et huitième raccourcies en avant: les troisième et quatrième unies postérieurement vers les quatre cinquièmes. *Intervalles* finement pointillés; rugulosules; presque plans: les troisième et cinquième réunis et relevés en carène après l'union des troisième et quatrième stries. *Repli* uniformément étroit, à partir du bord postérieur du premier arceau ventral. *Dessous du corps* noir; finement pointillé; garni d'un duvet cendré pulvérulent. *Prosternum* rebordé. *Pieds* noirs, extrémité de chaque article des tarsi fauve. *Ongles* d'un livide roussâtre.

**PATRIE** : la France, (collect. Gacogne).

**Ampedus melanurus.**

*Allongé. Tête et prothorax noirs; marqués de points donnant chacun naissance à un poil noir, hérissé. Epistome en ogive en avant. Antennes noires. Prothorax à angles postérieurs étroits, carénés. Elytres d'un rouge flave, avec la base jaune et le sixième postérieur au moins, noir; à stries ponctuées. Intervalles ruguleux, marqués de points plus fins, donnant chacun naissance à un poil noir. Dessous du corps et pieds noirs: tarsi fauves.*

Long. 0,0078 (3 1 2 1), Larg. 0,0023 (1 1'8 1).

*Corps allongé. Tête convexe; convexement déclive d'arrière en avant; noire; luisante; marquée de points assez forts, médiocrement rapprochés, donnant chacun naissance à un poil noir, assez fin, hérissé. Epistome avancé en ogive, à son bord antérieur. Mandibules et palpes noirs. Antennes à peine plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; noires; un peu pubescentes; à deuxième et troisième articles courts: les quatrième à dixième dentés au côté interne: les sixième et suivants graduellement rétrécis. Prothorax élargi en ligne peu courbe jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes, subparallèle ensuite; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à sa base; échanuré au devant de l'écusson et plus fortement entre le tiers médiaire de la largeur et les angles postérieurs qui sont prolongés en arrière, étroits et carénés; très-médiocrement convexe; d'un noir luisant; marqué de points analogues à ceux de la tête, moins rapprochés et donnant chacun naissance à un poil noir, assez fin, hérissé. Ecusson d'un tiers environ plus long qu'il est large; en ogive dans sa moitié postérieure, subparallèle dans l'antérieure; noir; marqué de points comme le prothorax. Elytres deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes, faiblement et graduellement rétrécies ensuite en ligne*

un peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes ; d'un rouge flave, avec la base jaune, et le sixième postérieur au moins, noir ; à stries ponctuées : la deuxième et la troisième ordinairement raccourcies postérieurement : la sixième peu distincte en devant sur le calus. *Intervalles* plans, subruguleux et marqués de points plus fins, donnant chacun naissance à un poil nébuleux ou obscur, mi-hérissé. *Repli* très-étroit, depuis la moitié du premier arceau ventral jusqu'à l'extrémité. *Dessous du corps* noir ; plus finement ponctué sur le ventre que sur l'antépectus ; peu garni de poils fins, d'un fauve testacé. *Pieds* noirs sur les cuisses, moins obscurs sur les jambes : extrémités de celles-ci et tarsi, fauves ou d'un fauve testacé.

**PATRIE** : les bois de la Grande-Chartreuse (Rey.) ; dessous des écorces des sapins, à Nantua (Guillebeau).

**Obs.** Cette espèce, par la couleur de ses élytres, rappelle l'*A. crocatus* ; mais elle est plus étroite, plus parallèle et diversement colorée.

Elle s'éloigne de l'*A. præustus* par sa ponctuation moins serrée, par sa forme, par sa couleur.

Elle est plus grande et plus parallèle que l'*A. elongatus*. Enfin, la forme de la tache postérieure des élytres et sa couleur la séparent facilement de l'*A. elegantulus*.

